

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Réunion du 1<sup>er</sup> Juillet 2009**  
Compte-rendu sommaire  
\*\*\*\*\*

La réunion s'est déroulée sous la Présidence de Monsieur TIMMERMAN Philippe, Maire.

**Absents excusés :** Mme GOULARD, MMRS PIZZIGHELLA, MEHAUT, COINTE, JOUVIN

Madame Laure de NAZELLE a été nommée secrétaire de séance

\*\*\*\*\*

**Après en avoir discuté le Conseil Municipal a :**

- **décidé** de relancer une procédure de délégation de service public pour la gestion du camping municipal et a **constitué** la Commission de DSP conformément à la réglementation
- **pris acte** de l'intérêt que suscite le projet de création d'un service d'accueil périscolaire, et **souhaité** malgré les difficultés rencontrées, surtout au niveau des locaux d'accueil, (90 enfants seraient concernés) trouver une solution pour la rentrée scolaire 2010-2011 au plus tard, **désiré**, vu les circonstances et l'augmentation des effectifs, activer le regroupement des écoles primaires
- **autorisé** le Maire à signer l'acte de vente des parcelles ZV 107-111-118-131 et 138 au profit de la SCI DES FILLES (SDA)
- **autorisé** le Maire à signer la convention, avec le Conseil Général, concernant le spectacle « Les Sapeurs Sanglés » qui se déroulera le 9 juillet
- **fixé** le prix du litre de lait, au camping, à 1 euro
- **fixé** les tarifs de location de matériel mobilier comme suit :
  - tables rondes (8 personnes) 3€ la table, avec un minimum de 5 tables louées et 50 euros de caution par table
  - 0,30€ la chaiseet précise que le matériel doit être enlevé par le demandeur
- **été informé** que le permis de construire accordé pour la construction d'une station de lavage de véhicules fait l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Amiens, que le Maire a reçu des riverains une pétition qui a recueilli 200 signatures environ et a **été invité** à réfléchir sur un compromis acceptable pour toutes les parties et notamment au transfert du projet vers le pôle d'activités ou la future zone commerciale
- **renouvelé** le poste d'assistante artistique pour les écoles en faveur de Madame DEON Marianne
- **annulé** une partie de la subvention exceptionnelle 2008 accordée à l'Association TROTTI'NOUS pour un montant de 1 500€

- **autorisé** le Maire à signer la convention de transport des élèves vers la cantine avec le Conseil Général
- **prévu d'organiser** une réception, en septembre, pour le départ de Melle CLAISSE pour la remercier de ses 34 années de service
- **été informé** de l'avancement du projet de construction d'une maison de retraite à la Marguette toujours en attente de financement de l'Etat
- **été informé** que les travaux des locaux pour « les Restos du Cœur » débuteront le 15 juillet ainsi que du programme de la fête qui se déroulera les 4 et 5 juillet et de la sortie du Guignicourt Infos en cours de distribution

Guignicourt, le 3 juillet 2009

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

La Secrétaire de Séance,

Le Maire,